

Royaume du Maroc



Centre National pour la
Recherche
Scientifique et Technique



PHC Maghreb 2016

Appel à candidatures

Les 3 Partenariats Hubert Curien (PHC) du Maghreb (PHC franco-algérien « [Tassili](#) », PHC franco-tunisien « [Utique](#) » et PHC franco-marocain « [Toubkal](#) ») encouragent à travers le PHC Maghreb les coopérations multilatérales en finançant conjointement des projets régionaux impliquant les 3 pays du Maghreb. Ces projets sont financés sur une durée de 3 ans.

Plusieurs équipes d'un même pays peuvent être associées au projet déposé.

Outre les critères généraux des 3 PHC (voir appels à projets bilatéraux [Tassili](#), [Utique](#) et [Toubkal](#)), les projets multilatéraux doivent relever des thématiques suivantes :

- **Énergies renouvelables, production, stockage et gestion,**
- **Environnement et implications sur la santé,**
- **Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication, Big data et ses applications,**
- **Maîtrise et gestion des risques,**
- **Sciences Humaines et Sociales : Mutations des sociétés contemporaines.**

L'implication d'au moins 2 thèses en co-tutelle avec 2 pays différents du Maghreb est fortement souhaitée. Le projet pourra financer des post doctorants tunisiens.

Les projets seront examinés et validés par les 3 comités mixtes « Tassili », « Toubkal » et « Utique ».

Sont inéligibles les projets dans lesquels un ou plusieurs porteurs sont engagés dans un autre PHC en cours (bilatéral Tassili, Toubkal et Utique ou régional Maghreb).

Modalités de fonctionnement

- La **durée des projets** est de 3 ans.
- Les **financements sont accordés sur une base annuelle**. Ils doivent être impérativement consommés entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année concernée et ne peuvent être reportés sur l'exercice suivant. Le montant moyen est de l'ordre de 27 000 € par an pour la participation française.

Les moyens attribués par la partie française sont définis comme suit :

- **Thèse en co-tutelle : indemnités de séjour de 45 € / Jour,**
- **Séjour junior et post-doctorant : indemnités de séjour de 45 € / Jour,**
- **Séjour senior : indemnités de séjour de 90 € / Jour,**
- **Déplacement France - Maghreb: remboursement sur frais réels dans la limite de 450 € par billet A/R.**

Important : Un coordinateur du projet doit être désigné parmi les chefs des équipes engagées.

Chaque pays prend en charge les frais de voyage de ses chercheurs et le séjour des chercheurs partenaires qu'il accueille dans la limite du financement alloué au projet.

Les mobilités sud/sud entre les 3 pays du Maghreb sont fortement encouragées.

Propriété intellectuelle

Il appartient aux responsables de projets de prendre toutes les dispositions utiles quant à la protection de la propriété intellectuelle.

Lire attentivement le [document ci-joint](#), relatif aux bonnes pratiques portant notamment sur les règles de propriété intellectuelle. Le dépôt du projet inclut, de fait, l'adhésion, par toutes les parties, à ces règles.

Suivi des projets

- **Rapport intermédiaire :** le renouvellement du soutien accordé pour une seconde et une troisième année est subordonné à la rédaction d'un rapport technico-financier intermédiaire (une page mentionnant les résultats scientifiques obtenus) accompagné d'un bilan financier des actions menées ou programmées avant la fin de l'année civile. La consommation des financements accordés pour la première année devra avoir été optimale.
- Ce rapport intermédiaire sera adressé à la coordinatrice du PHC (valerie.lemarquand@univ-tlse2.fr).
- **Séminaire annuel :** un séminaire sera organisé chaque année en alternance dans chacun des trois pays du Maghreb et regroupera les projets en cours pour la deuxième et la troisième année. La participation à ce séminaire sera obligatoire et impliquera la réalisation de mobilités régionales.
- **Reconduction annuelle :** Un projet PHC Maghreb ne pourra être reconduit annuellement que si les conditions ci-dessus sont remplies.
- **Rapport final :** un document final est exigé au plus tard trois mois après la fin des projets. Il est expressément demandé aux responsables français de projets d'utiliser obligatoirement le [modèle de rapport téléchargeable](#) et de l'attacher à leur dossier en ligne après l'avoir complété.

Calendrier

- Lancement de l'appel d'offres : **26 janvier 2015.**
- Date limite de dépôt des candidatures : **23 mars 2015.**
- Réunion du comité mixte de sélection des projets : **Début juin 2015.**
- Début des projets retenus : **1er janvier 2016.**

Modalités pratiques de soumission d'un projet

- **Pour toutes les parties, algérienne, française, marocaine, tunisienne:**
le dossier de candidature est saisi en ligne de façon unique par l'intermédiaire du site de Campus France. L'identifiant pour le compte créé doit obligatoirement être de la forme : nom du coordinateur de projet_maghreb.

Pour respecter les divers circuits administratifs il est demandé en outre :

- **Pour la partie algérienne :**
le dossier de candidature doit être envoyé avant la date limite, en deux exemplaires visés par le chef d'établissement, à l'adresse suivante :

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
DFDHU - Direction de la Formation Doctorale et de l'Habilitation Universitaire
11 chemin Doudou Mokhtar Ben-Aknoun 16000 Alger.

Une copie du projet peut être transmise par courrier électronique à l'adresse:
tassili.cmep@gmail.com

- **Pour la partie tunisienne :**
Après le dépôt de candidature sur le site de Campus France, le partenaire tunisien du projet doit obligatoirement adresser un exemplaire papier PDF du dossier au co-président tunisien du PHC-Maghreb Le dossier doit être signé, pour accord et avis, par le chef d'établissement auquel il appartient et le président d'université, et envoyé par la voie hiérarchique à l'adresse suivante :

Direction Générale de la Recherche Scientifique
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique
et des Technologies de l'Information et de la Communication,
Avenue Ouled Haffouz - 1030 Tunis.

Une copie du dossier doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse:
dhouha.gammoudi@mes.rnu.tn

- **Pour la partie marocaine :**
Après le dépôt de candidature sur le site de Campus France, le partenaire marocain devra obligatoirement adresser au Comité scientifique marocain, trois exemplaires papier du PDF généré par Campus France, signés pour accord et avis, par le chef d'établissement et le président de l'Université, le cas échéant, à l'adresse suivante :

Service de la Coopération
Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique
Angle Av. des FAR & Av. Allal El Fassi
BP 8027 NU10102 RABAT
Fax : (212)(0) 5.37.56.98.11

Une copie du dossier doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse:
toubkal@cnrst.ma ;

Saisie en ligne des dossiers

Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier par anticipation afin d'éviter que des aléas techniques ne viennent compromettre le dépôt de leur candidature dans les délais impartis.

Consulter les modalités de [saisie en ligne des dossiers](#) de candidature.

Contacts

Pour le partenaire français

Pr. Valérie Lemarquand

Coordinatrice du PHC Maghreb
Université de Toulouse
IUT de Figeac – Avenue de Nayrac
46100 Figeac
Mél : valerie.lemarquand@univ-tlse2.fr

Pr. Jacques Déverchère

Co-président du comité mixte "Tassili"
Université de Brest (UBO) – Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM)
Place Copernic
29280 Plouzané
Mél : phc-tassili@univ-brest.fr

Pr. Philippe Dorchies

Co-président du comité mixte "Toubkal"
École nationale vétérinaire,
23, Chemin des Capelles,
BP 87614
31076 Toulouse cedex 3
Mél : toubkal@univ-pau.fr

Assistante du Président du comité scientifique français :

Secrétariat de Toubkal
Madame Carine Berthommé
Université de Pau et des Pays de l'Adour
21 Place Paul Bert
CS88530
64185 Bayonne Cedex
Tél : +33(0)5.59.57.42.89
Mél : toubkal@univ-pau.fr

Pour le partenaire algérien

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Pr. Hakim BENTELLIS

Sous-Directeur de la Formation doctorale
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

11 Chemin Doudou Mokhtar
Ben Aknoun 16000 Alger
Tél : +213 21912863
et

M. Lies AHNOU

Mél : tassili.cmep@gmail.com

Pour le partenaire tunisien

Pr. Mohamed NejibLazhari

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication

Avenue OuledHaffouz

1030 Tunis

Tél: +216 71 833 200

Mél : Mednejib.Lazhari@mes.rnu.tn

Mme Dhouha Gammoudi

Sous Directeur des programmes du Partenariat Scientifique Euro-méditerranéen et multilatéral

Direction Générale de la Recherche Scientifique

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication

Avenue Ouled Haffouz

1030 Tunis

Tél: +216 71 833 200

Mél : dhouha.gammoudi@mes.rnu.tn

Pour le partenaire marocain

Pr.Salwa BENNANI

Responsable de la Coopération au CNRST

Angle Av. des FAR & Av. Allal El Fassi

BP 8027 NU10102 RABAT

Tél : (212) (0) 5.37.56.98.20

Fax : (212)(0) 5.37.56.98.11

Mél : toubkal@cnrst.ma